

Le choix du corps à corps (corps accord)¹

Par Vincent Fries

Je ne vais pas vous parler, une fois de plus, de notions que vous avez déjà entendues dans des centaines de colloques sur la thématique de la sexualité des personnes handicapées. Il est temps désormais d'oser prendre les risques humains qui font grandir la société et de passer des beaux discours théoriques, à des actes concrets, courageux, novateurs mais surtout humainement partagés ! Il faut réfléchir ensemble, chercher, ensemble, des possibles et sans doute souvent, surtout, des créativité exclusives respectant la liberté de chacun, personnes valides et personnes handicapées Il faut aider à trouver l'autonomie consentie dans le vécu de cette communication particulière et totalement privée que l'on appelle communément la relation sexuelle, érotique et affective. Mais, selon les personnes, en fonction des handicaps et des possibilités de chacun, personnes handicapées ou leur entourage, il y aura des chemins particuliers, avec des difficultés, avec des joies et des peines, avec des moments émotionnellement très heureux ou très tristes pour les personnes en présence. Bref, la vie, tout simplement !

Avoir le choix ! Tout un programme. Le choix du partenaire, valide ou handicapé, hommes ou femmes, homosexuel, hétérosexuel, lesbienne, célibataire ou en couple. Les personnes handicapées, et plus particulièrement quand elles sont en grande dépendance, ont-elles le choix dans leur vie affective érotique et sexuelle ? On peut parler de légalité des chances, et heureusement d'ailleurs, mais souvent, l'égalité des chances est encore une utopie pour beaucoup. Les personnes valides auraient-elles le choix de répondre aux attentes des personnes handicapées ? Ou l'inverse bien évidemment ! Et que se passe-t-il alors si on a besoin d'une tierce personne ?

Ici, nous parlerons plus spécifiquement des personnes handicapées physiques et des grandes dépendances. En effet, selon les cas, il y aura l'intervention d'un tiers. Souvent, un tiers voyeur, en réalité alors que l'on se trouve dans la sphère intime.

Mais ici, nous allons parler de l'intime de l'intime comme dirait Catherine Agthe. Et sous-jacent à cela, du respect face à ce qui peut constituer une véritable souffrance pour certaines personnes.

¹ le texte vous est présenté pour aller plus loin, si possible, que la réflexion durant l'atelier du colloque de l'agence wallonne d'intégration des personnes handicapées, ce 02/02/2012 et 03/02/2012 à Charleroi.

Toute avancée humaine suppose obligatoirement une prise de risque. C'est tout à fait normal. Le risque c'est aussi un moteur d'intégration, d'émancipation de la personne, que l'on soit dans le champ du handicap et de la grande dépendance ou bien que l'on soit dans le champ de la validité !

Une prise de risque, non seulement collective au niveau des équipes éducatives, ou de la société, mais aussi au niveau individuel, il ne faut jamais l'oublier. Jamais !

En effet, il existe encore, malheureusement, un certain nombre de stéréotypes et de représentations sociales concernant la vie affective, érotique et sexuelle des personnes handicapées et, notamment, les plus dépendantes d'entre elles. Malheureusement, elles sont encore trop souvent considérées comme asexuées comme des anges. Le milieu de l'assistance aux personnes handicapées a une fâcheuse tendance à ce que les personnes handicapées puissent s'épanouir ensemble, trop souvent en vase clos. On n'interdit pas le couple, on reconnaît le droit à la vie affective et sexuelle, certes, mais il n'y a pas de véritable ouverture vers le monde extérieur. Les gens, la plupart du temps, restent entre eux. Il n'y a donc pas de véritable intégration.

Et oui, il n'y a pas, dans notre société uniquement les personnes handicapées qui vivent dans les centres. Il y a toutes les autres ! Les gens qui, comme moi, ont la chance de vivre en autonomie et qui, pourtant, ont les mêmes problèmes à résoudre !

On ne solutionnera jamais la problématique de la sexualité des personnes handicapées en la posant comme un problème. D'abord, il s'agit de communication entre les personnes et non pas d'un problème à résoudre. Je ne suis personnellement pas certain que c'est le monde institutionnel et politique qui doit résoudre ce type de communication relationnelle entre les personnes. Par contre, il peut accompagner et éduquer la société à l'acceptation de la différence, notamment dans le champ de la vie affective, érotique et sexuelle.

À partir du moment où une société est capable de mettre en place et apporter les techniques scientifiques et médicales pour permettre à une personne handicapée de vivre le plus décemment possible, la même société doit être capable de lui offrir les moyens d'avoir accès à une vie érotique, sexuelle et affective décente ! C'est la moindre des justices si on postule que tous les hommes et les femmes, même porteur d'un handicap physique sont égaux vis-à-vis des autres personnes sans handicap apparent.

Chacun doit prendre ses responsabilités à titre personnel, aussi, car il s'agit d'abord de rencontres de personne à personne. Et ceci, que le partenaire de cette rencontre soit une autre personne handicapée ou une personne valide, quelles que soit cette personne ! On est en effet dans l'ordre de la sphère privée. Et ce qui se passe dans la vie privée ne regarde évidemment personne de la vie professionnelle ! La législation internationale ne dit pas autre chose lorsqu'elle affirme, dans le droit des personnes handicapées de l'ONU, que les états doivent mettre en place des moyens permettant aux personnes handicapées d'avoir accès aux mêmes services que les personnes valides. On ne dit rien de plus. Moi je dis, les mêmes choix et droits potentiels !

D'après moi, la sphère de la sexualité des personnes handicapées n'est pas encore assez incluse dans la sphère de la participation sociale égalitaire.

Le véritable problème n'est pas de savoir comment mais surtout avec qui vivre une sexualité épanouissante. La sexualité a toujours été un sujet tabou dans la société judéo-chrétienne même si apparaît, paraît-il, une certaine libération des mœurs. Étrangement, les mœurs ne sont pas aussi libérées quand on évoque la sexualité des personnes handicapées physiques !

La sexualité est déjà un domaine difficile à vivre pour tout le monde, alors, vous pensez bien, si l'on ajoute un handicap...

La sexualité fait partie intégrante de la santé, et l'exercice d'une sexualité épanouie avec le partenaire de son choix est en réalité, paradoxalement, une preuve de santé mais nous, on ne nous soigne pas ! Il s'agit peut-être aussi d'aborder cette réalité humaine vitale en termes de bien-être. Si l'on reste lâche, sans aider et accompagner sur ce plan là, les plus dépendants d'entre nous, cela reste, au minimum, de la non-traitance d'une souffrance personnelle qu'il faudra soulager avec humanité !

Un corps abîmé mais en vie

Avec un corps abîmé, je me risque sur le terrain de la re-connaissance affective et sexuelle. Le corps naît, grandit » meurt, s'épanouit, souffre, aime,... Le nôtre aussi !

Le corps de la personne handicapée physique est le plus souvent réduit à ses incapacités et privé de plaisir. L'approche du handicap est malheureusement, prioritairement, toujours médicalisée.

Le corps handicapé, handicapé aussi, quelquefois, par le regard des autres, est assisté, montré, porté, manipulé, regardé ou touché techniquement, mais on ne communique pas encore assez avec lui, on ne l'aime pas encore ! Le toucher sensuel et érotique est évidemment exclu ... La plupart du temps, la personne handicapée n'est touchée que par des mains « gantées ». Cela permet d'éviter la confrontation intime avec le handicap, de garder une distance, mais ce toucher « professionnel », finalement, déstructure le moi de la personne autrement valide, et loin de lui donner confiance, il signifie symboliquement : « tu n'es pas de ma famille ». Ce comportement pourrait être vécu comme une sorte de maltraitance indirecte. Il s'agit peut-être d'une sorte de castration sociale légalisée ! C'est un corps-objet mais pas encore un corps-désir !

Le corps handicapé a souvent un impact négatif sur les personnes qui l'entourent. Il renvoie à une représentation qui nous fait peur, celle de la mort. On associe d'ailleurs parfois la personne handicapée à un mort que l'on ne peut ensevelir. On n'a pas envie de se donner à ce corps-là.

Pour protéger la société, on soustrait du regard pour ne pas choquer et on a imaginé les institutions... Il est évident qu'elles sont nécessaires, mais ce sont aussi des prisons affectives, érotiques et sexuelles, sauf peut-être quelques courageuses qui ont pris conscience de ce besoin fondamental structurant la relation avec autrui.

L'absence d'autonomie physique maintient la personne handicapée dans un état de dépendance vis-à-vis d'autrui, cette dépendance pouvant parfois avoir pour conséquences un isolement ou un confinement quelquefois quasi-systématique, dans un milieu surprotecteur (famille, institution,...) entravant ainsi les possibilités de rencontres et/ou d'unions pourtant réelles. Le but final ne serait-il pas d'autonomiser la personne handicapée, en relation avec le monde, dans sa vie affective, érotique et sexuelle ?

Souvent, « l'oubliée de l'affectivité », par manque de stimulations corporelles, par l'absence souvent, d'un passé, d'une histoire affective positive, ne se connaît pas en réalité. Peut-être pas ses capacités corporelles émotionnelles, sexuelles et affectives propres, en relation duelle. Il lui manque des cartes.

Elle en est réduite souvent aux seuls plaisirs solitaires. Ou le désert ! Elle se trouve dans la peau d'une personne qui ne se connaîtrait qu'à moitié. En quelques sortes.

Prendre soin du corps de l'autre peut, de toute évidence, du moins dans un premier temps, l'aider à s'accepter. Certains vont même plus loin, prônant la générosité de la chair ! Et pourquoi pas ! D'autant plus qu'il est démontré scientifiquement que les relations sexuelles et l'amour, c'est bon pour la santé et pour l'estime de soi, donc, pour l'autonomie, alors pourquoi s'en priver !

Sur le plan de la rencontre et des envies, les personnes autrement capables ne sont pas différentes des autres. Il y a une potentialité réelle d'inclusion participative !

Être en contact corporel est essentiel ; toucher, être touché, est primordial pour l'équilibre affectif. C'était par exemple, la demande d'une femme myopathe avant de mourir. Être en contact avec la peau d'un homme nu. Une fois. Cela lui a suffi. Vouloir être considéré comme un être vivant comme les autres. Cela satisfait le profond besoin de toute créature d'échapper au sentiment de solitude, d'être sujet de désir, de jouir du plaisir d'être vivant et reconnu comme tel. En priver quelqu'un, c'est « *gâcher ses chances de devenir l'être humain bien portant qu'il aurait pu être* », disent Masters et Johnson.

Les personnes valides sont-elles prêtes à risquer, à donner, à engager de leur personne, sur le plan de la sexualité, avec les personnes handicapées physiques ? Et nous, qu'avons-nous à offrir ? Là se trouve la clé du débat.

Tentons de trouver quelques réponses possibles mais qui ne sont certainement pas la réponse car celle-ci n'existe pas. Heureusement d'ailleurs. On ne peut pas avoir une approche globale de la sexualité des personnes handicapées. Ce serait une erreur éthique gravissime. On parle d'individualités, de besoins personnels, de ce corps accord si nécessaire pour rester en vie (envie).

Les personnes valides en contact permanent avec une personne handicapée physique, grâce à l'aide personnelle apportée, par les relations entretenues avec elle, relations plus ou moins intimes (au sens le plus large du terme), relations de confiance psychologique mutuelle, pourraient, après une formation par exemple, par une approche haptonomique ou tantrique réciproque des corps, aider la personne handicapée physique à se réunifier et s'aider soi-même, petit à petit, à oser entrer en

contact. Cela peut convenir à certains mais certainement pas à tout le monde. Ce serait trop simple, n'est-ce pas Mme Bachelot !

En réalité, on parle surtout de bien-être et de la façon d'y avoir accès. Mais, actuellement, dans le domaine du plaisir et du bien-être, le choix réel existe-t-il ? Les moyens pour avoir accès au plaisir sont nombreux. Il faut, ici, faire preuve de créativité et c'est cela qui est positif ! Portons notre attention sur l'un des moyens d'accès au plaisir mal connu pour les personnes handicapées...

Par exemple, les jouets sexuels adaptés. Oui, cela existe. C'est aussi une possibilité d'avoir accès au plaisir... Mais il y a un problème. Comment les mettre en place lorsque l'on est totalement dépendant d'une tierce personne ? Même s'il peut y avoir une ouverture d'esprit personnel et individuel de l'accès à la sexualité des personnes handicapées, le principe d'une aide technique sexuelle n'a pas encore été abordé par nos instances et la formation adéquate manque cruellement.

« Dès l'ouverture de mon site, en 2003, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées, m'ont demandé conseil sur mon blog pimentrose, explique Nathalie Giraud, sexothérapeute. J'en ai rencontrées aussi dans des salons et des congrès. À partir de la description d'un handicap, je peux donner des pistes pour explorer son corps et aller mieux vers soi afin, ensuite, d'aller mieux vers l'autre ».

La sexualité de l'être humain n'est pas innée, ni naturelle mais s'épanouit par la découverte et l'apprentissage mais aussi par la relation entre les personnes. Ce n'est pas différent pour les personnes autrement capables. Une démarche encore plus nécessaire dans un corps en souffrance congénitale ou après un accident ou une maladie.

« En situation de handicap, la solitude est généralement le principal obstacle à la sexualité, Les sextoys peuvent alors pallier le manque de partenaire. »

Voilà ce que rappelle Sheila Warembourg, diplômée en sexologie et santé public.

Quand le handicap s'avère trop lourd, l'objet va être manipulé par une tierce personne. Pas forcément un(e) partenaire sexuel. Certes, le sextoys coupe le contact direct de la main, le seul lien physique qui existait peut-être jusque-là. Mais « cet intermédiaire » peut aider aussi à trouver plus

facilement un(e) manipulateur(trice) dans l'entourage. Mais si je pense que cela peut apporter un certain bien-être, ce n'est pourtant pas nécessairement suffisant ! C'est un pis-aller. Cela peut être gratifiant pour certaines personnes et insuffisant pour d'autres.

Cependant, pour dépasser le simple soulagement d'une tension, il convient d'accompagner la stimulation mécanique d'un imaginaire érotique. De quoi exciter le cerveau, principal organe sexuel. Que répondre, en effet, à défaut de mise en place d'assistance et d'accompagnement sexuel pour des personnes qui n'ont pas encore eu de partage sensuel à 25, 35,45 ans et que parfois les mamans doivent masturbés pour atténuer les tensions ?

Accompagnement vers la tendresse érotique autonomisante

Sans doute avez-vous entendu parler de ce qu'on appelle l'assistance sexuelle. Personnellement, je préfère le terme accompagnement sexuel.

Que l'on y soit opposé ne pose aucun problème et est même compréhensible. Mais que l'on réfute ainsi la légitimité de la légalisation de l'accompagnement sexuel, simplement au nom de convictions ou de principes moraux et/ou religieux, et, sur la base, souvent d'arguments erronés et orientés, confine à de l'intolérance et au déni de droit. Car cette alternative spécifique, parmi d'autres, a pour objectif de reconnaître et d'encadrer un droit et d'offrir un choix, non d'imposer quoi que ce soit à qui que ce soit. Chacun, en effet, en principe, a le choix de sa vie et il est dès lors, tout à fait choquant, de la part de certaines associations féministes de refuser la mise en place de possibilités telles que l'assistance sexuelle par ce que « la souffrance n'est pas suffisante ». Même si toutes les opinions doivent être entendues, toutes ne sont pas humainement acceptables !

Si l'assistance érotique et sexuelle m'est d'abord apparue taboue, mon éducation judéo-chrétienne ne me permettant pas d'en entrevoir les bienfaits, elle me semble aujourd'hui une réponse possible, parmi d'autres sans doute à trouver, pour survivre, pour ne pas sombrer dans la folie, pour s'accepter, se connaître et se construire. Peut-être est-elle pour certains le passage obligé pour apprivoiser non seulement leur propre corps mais aussi celui de l'autre. Elle doit être un temps privilégié, dans le respect du corps et du rythme de l'autre, pour se comprendre soi-même, grâce à l'autre, et découvrir les potentialités de son corps handicapé certes, mais intact dans ses désirs et ses besoins essentiels.

C'est aussi un apprentissage de l'interaction qui demande empathie, proximité, compréhension, confiance, car la personne handicapée physique doit, elle aussi, être actrice de la rencontre. Petit à petit, s'établiront des affinités, la distance sociale se réduira et la reconnaissance de l'autre, dans sa « différence », sera alors, enfin, une réalité. Il ne s'agit pas de combler une frustration. Il s'agit de répondre à ce qui apparaît actuellement comme une véritable privation, socialement organisée. Ce qui est un scandale ! Nous avons droit à de la tendresse érotique ! Sans doute l'accompagnement érotique et sexuel permet-il de rester envie !

Je soutiens Marcel Nuss qui dit :

« Alors qu'on ne cesse de proclamer le droit des personnes dépendantes à des dispositifs compensant le handicap et permettant l'égalité des chances dans tous les domaines, l'idée d'un accompagnement sexuel reste taboue. »

Marcel, dans le dernier documentaire de Jean-Michel Carré et de Virginie Hamonnais, « sexe, Amour et handicap », diffusé récemment dans Infrarouge sur France2, nous interpelle encore en disant :

« Que l'on arrête de détourner un sujet qui est grave, qui est essentiel. Ce n'est pas une affaire de cul. C'est une affaire d'humanité. Ce n'est pas un problème de passe, c'est un problème d'incarnation de la personne, d'humanisation de la personne, de réappropriation de corps qui sont complètement déstructurés ».

Le plaisir charnel est un droit revendiqué par les handicapés eux-mêmes depuis bien longtemps alors qu'un ordre moral persistant tend à les tenir à l'écart de tout, y compris de la jouissance. Et pourquoi ne pas recevoir et donner du plaisir après tout ! Et les possibles pour y avoir accès sont en réalité très nombreux lorsque la peur disparaît.

Chez les individus que Jean-Michel Carré et Virginie Hamonnais ont rencontrés, dont moi-même, affleure cette frustration d'un plaisir inaccessible pour des raisons parfois bien éloignées du sexe strictement parlant. Pourtant, à écouter les personnes et observer l'effusion de leurs corps en éveil bien que fracturés, le sexe semble pour eux une libération. Quelqu'un en douterait-il encore ?

Tous, dans « Sexe, Amour et Handicap » évoquent l'apaisement que leur procure les assistants sexuels, possibilité parmi d'autres mais néanmoins profession décriée en France, ou dans d'autres pays, et dont les associations de handicapés revendiquent l'existence légale. Ces paroles déchirées voire déchirantes qui disent la tristesse de ce qui manque invitent à une prise de conscience générale pour la reconnaissance d'un droit : la sexualité est l'affaire de tous. En effet, si je ne me trompe, nous sommes tous ici les descendants d'une histoire de cul, alors pourquoi ce besoin vital fait-il encore un tel problème ? Comportement incohérent !

La sexualité est de plus en plus libre dans la société mais dès que l'on associe celle-ci au handicap, cela devient un problème. Ce n'est pas logique et cohérent.

Car en Allemagne, au Danemark, aux Pays-Bas, en Israël comme en Suisse il existe des assistants sexuels. Cette profession un peu particulière est interdite en France. On voit la prostitution partout et la « thérapie » nulle part. Et pendant ce temps, en Corée du Nord, des regroupements de citoyens se mettent en place pour pouvoir aider, sur ce plan-là, individuellement, les personnes handicapées...

Il faut une rare étroitesse d'esprit, doublée d'une cruelle cécité à l'égard de la souffrance d'autrui, du déni de bien-être tel que l'on a pu le remarquer en France avec Mme Roselyne Bachelot, et pour cause de mouvements féministes représentés, par exemple, par Mme Maudy Piot, elle-même non-voyante, pour l'assimiler l'assistance sexuelle à de la prostitution. Il y a beaucoup de différence. L'assistance est payante comme tout autre travail. Aux yeux de la loi française «ce truc pareil» comme l'a exprimé la ministre, pose problème. Précisément, ce n'est pas l'assistant sexuel en tant que tel, mais l'intermédiaire qui établit le contact avec le handicapé qui, lui, peut tomber sous le coup de la loi contre le proxénétisme. Comment faire alors si on dépend des autres ?

Il y a un travail pédagogique fondamental informatif à réaliser. En situation d'infirmité, sexualité et affectivité, sont, la plupart du temps niées dans la société et sérieusement entravée par certaines réglementations, insidieusement castratrices en ce qui concerne nos attentes affectives et sexuelles, auxquelles nous sommes forcément obligés de nous soumettre du fait de notre dépendance totale pour un certain nombre d'actes de la vie journalière.

Ce sont pourtant deux éléments intensément liés à la relation à autrui, à la relation de corps à corps, d'identité à identité. Sur le terrain de la culture, de la politique, des loisirs, la personne handicapée

physique s'intègre petit à petit mais en termes de sexualité et d'affectivité elle apparaît encore comme étrangère et différente, à part.

Si certains affirment que les personnes handicapées physiques éprouvent des difficultés pour s'intégrer, l'expérience montre que la réadaptation sociale est d'autant meilleure que la vie sexuelle et affective est normale. La sexualité, c'est avant tout l'affaire de celui, de celle ou de ceux qui la vivent et non pas l'affaire de ceux qui l'observent de l'extérieur pour mieux « l'éthiqueter », la juger, la contrôler ou la condamner.

Avec ce corps visiblement « différent », la personne autrement valide doit pourtant gagner la confiance de ses partenaires potentiels, valides ou non, alors que ceux-ci s'en méfient et qu'ils n'osent pas non plus s'engager de peur d'être jugés par le regard des autres. Ils n'accordent souvent que peu d'intérêt et de crédit à la demande de relation car celle-ci déclenche des peurs archaïques chez les personnes valides. Et pourtant, cette confiance est tellement possible.

Elle commence à exister lorsque l'impact psychologique de ces peurs archaïques est atténué. Cela, c'est aussi le rôle de la personne handicapée physique, qui, avec son apparence, quelquefois différente des normes esthétiques corporelles habituelles généralement admises, doit arriver à mettre à l'aise les personnes qu'elle rencontre. Petit à petit, s'établiront alors ce que l'on peut appeler des affinités, et la distance sociale, l'espace interpersonnel, se réduit par la même occasion. La reconnaissance de l'autre, dans sa « différence », est alors arrivée à maturité.

Je terminerai simplement en citant la phrase que voici, et qui je trouve, résume bien le problème de l'intégration sociale en intégrant la dimension de la sexualité équilibrée pour tous.

« La recherche de soi-même est toujours difficile et presque toujours pénible. Elle l'est surtout quand le sexe est une dimension inconnue... parce qu'il faut être deux pour constater à l'évidence ce que chacun désire apprendre. »

(MASTERS, JOHNSON et LEVIN).